



Zone industrielle 69550 CUBLIZE
Tél. : 04.74.89.35.06 fax : 04.74.89.56.72
Sarl au capital de 40 000 euros
E. mail : mesdulac@wanadoo.fr
N° siret : 487 513 111 00012

Cublize, le 13/02/2014

Messieurs dames, élus et prescripteurs,

Fils et petit-fils de scieur, ayant moi-même été scieur exploitant forestier pendant plus de 10 ans avant de créer d'abord «Kit Forêt » puis « Maison Eau et Soleil », deux sociétés qui n'ont fait que promouvoir toujours plus l'utilisation du douglas, je pense aujourd'hui avoir le recul et une connaissance suffisante de la filière pour alerter des dérives auxquelles nous assistons actuellement.

Au niveau de la construction, la pression des lobbys, a progressivement placé la construction bois dans une situation marginale de construction d'exception, chère et peu généralisable.
Nous revendiquons au contraire détenir avec le bois, le matériau constructif de demain : Moderne, très adapté à la préfabrication, il peut être produit localement. Renouvelable, il nécessite peu d'énergie grise et participe à la réduction de CO2 dans l'atmosphère.

Je demande à nos futurs élus, s'ils veulent une filière bois régionale forte, de s'engager clairement à ouvrir tous les marchés de construction au bois local.
Dans tout appel d'offre public sur notre communauté de communes, devra obligatoirement figurer une possibilité de répondre sur un hors d'eau/hors d'air complet avec isolation en produits naturels. Le choix du type de structure ne sera pas imposé par le maître d'œuvre, il devra simplement être validé par un bureau d'étude structure. Ne seront imposés que les produits de finition extérieure et les coefficients de performances des parois et des menuiseries.

Sachant que l'on n'aura pas de filière bois sans une ressource pérenne, au vue de la généralisation des coupes à blanc de plus en plus précoces, je demande que très rapidement soit décrété un moratoire de 3 mois avec interdiction d'effectuer toute nouvelle coupe à blanc. Rapidement tous les professionnels concernés par la filière se mettent à la table des discussions pour arriver à un accord préservant les intérêts de tous mais aussi et surtout préservant notre forêt.
Mon seul souhait est de retrouver une filière bois unie et forte qui se perpétue pour les générations futures.

Alain DULAC